

L'AVENIR DU FACTEUR

La Poste n'en finit plus d'innover. La révolution est en marche, celle-ci n'est pas rouge. Elle n'en finit pas de faire des mutants. Passés du tri manuel au tri mécanisé, les TTF remplacent les mains des facteurs. A quand la distribution robotisée ? De restructuration en réorganisation, les PPDC poussent comme des champignons et les PIC se hissent sur le toit du monde.

► La Norville

Ce 20 février 2007 un nouveau centre de distribution et de préparation de courrier a vu le jour. Il regroupe les centres courriers de : Arpajon, Egly, Marolles en Hurepoix, Boissy Sous St Yon et Breuillet. Et, a vu l'implantation de deux TTF, pas encore vraiment au point. Repiquage oblige, des nouveaux casiers (CHM) y sont installés. A quand la visite du médecin de prévention afin d'évaluer d'éventuels problèmes articulaires ?

L'appropriation des nouvelles tournées conduisent à des dépassements horaires inconsiderés que la direction rechigne à payer en heures sup. Jusqu'ou ira la conscience professionnelle, a-t-elle un prix ? Mais quel prix ?!

A la Norville, l'heure n'est plus à l'attente, mais à l'action.

► Massy Centre Courrier

Et si les cadres devenaient volants ?

Le bilan de la nouvelle organisation est connu depuis octobre 2006. Le CHS-CT a eu lieu et la nouvelle organisation de travail a été déjà mise en place. Et pourtant, plusieurs axes restent à améliorer :

- Augmenter la force de tri, optimiser l'organisation de la cabine,
- La prise en compte des évolutions démographiques,
- Les sanitaires ne sont toujours pas refaits,
- À quand la sécurisation de la cabine de Massy ?

Ce qui a été mis en place :

- ➔ La création d'un QL27 sur Vilmorin,
- ➔ L'allégement des QL 16 et 25 et le renforcement de la brigade de tri,...

Lors du CHSCT il a été proposé de donner des formations aux agents qui en feraient la demande, là encore, blocage, de la direction au motif du manque de comblement de poste. Il manque :

- ➔ un facteur de secteur,
- ➔ un CLM non compensé,
- ➔ deux personnes en inaptitude physique.

Ainsi, pour apurer les congés annuels et assurer toutes les formations du personnel, la CFDT demande deux emplois supplémentaires, au lieu d'envoyer les cadres des bureaux sur les tâches d'exécution. Par exemple :

- ➔ La PT de Bièvres est non attribuée (effectuée par un cadre sup, tous les jours 6/6) ;
- ➔ Les deux PT ventilation des dépôts relais non attribuées (effectuée par l'encadrement, tous les jours 6/6).

▶ SAVIGNY Centre Courrier

Ce bureau est devenu le troisième site pilote après Brétigny et Courtaboeuf choisi par la DOTC pour le projet "FACTEUR D'AVENIR". La mise en place de cette réorganisation a eu lieu le 1er décembre 2006. Les facteurs demandent la venue des accompagnateurs, tout le courrier ne passe pas ; certaines tournées sont trop chargées malgré le fait de travailler six jours sur sept. La nouvelle réorganisation a entraîné la suppression des RC. Voilà l'amélioration des conditions de travail !

▶ Sainte-Geneviève-des-Bois

Après onze jours de grève, la CFDT, SUD et le personnel ont renégocié un relevé de décision avec le nouveau chef de projet. Les réaccompagnements des tournées sont prévus en semaine 15 ; le temps de TG est porté temporairement jusqu'à la réorganisation à 25 minutes ; appel sera fait aux volontaires pour le tri et payé en heures sup. ; les dépassements seront étudiés au cas par cas, pour compensation.

▶ Morsang-sur-Orge

Après un jour de grève la réorganisation est entamée, les facteurs ayant refusé que leur bureau soit un site pilote sur le "Facteur d'avenir". Sont-ils mieux avec la nouvelle réorganisation ?

▶ Courcouronnes CDIS et Evry CCT2

Stabilisation du CAP, mais à quel prix ? la QS, n'a pas suivi. La grogne des facteurs pointe à l'horizon, la menace d'une grève illimitée est à craindre. Huit mois, voilà plus de huit mois que la CFDT travaille sur ce dossier avec les acteurs locaux ? Nous avons été reçus en audience plus de cinq fois. Nos motivations sont toujours les mêmes :

- ➔ Augmentation de la force globale du travail ;
- ➔ Gel des collectes des autres villes ;
- ➔ Réorganisation du départ et de la cabine en gardant leur cycle ;
- ➔ Les formations et la santé au travail deviennent réalité ;
- ➔ La décentralisation des rouleurs devient une réalité visible afin d'optimiser la QS notamment dans les quartiers dits en ZUS ;
- ➔ Le volant de remplacement dédié sur site.

CABINE

Avec l'installation de la nouvelle application appelée V8, la CFDT exige l'information et la formation de tous les cabinards, y compris les facteurs. Suite à cette nouvelle application, la CFDT demande que du temps forfaitaire soit ajouté aux facteurs lors de reddition des comptes. Une demande de bilan devrait être faite après V8, dans un délai assez raisonnable.

Pour une bonne efficacité, un rééquilibrage de tâches s'avère urgent, mais aussi rapprocher les archives en cabine. Dans un proche avenir la cabine devrait renforcée.

Les cadres évoluant dans ces entités ne devraient plus dépasser plus de 50 heures. LOGIQUE.

La CFDT demande de la concertation dans le management.

► Ballancourt / Mennecy

Et de Onze !

Il aura fallu onze jours de grève, pour que la direction de La Poste consente à passer la DHT de 37 h 12 à 38 h 54. C'est-à-dire :

- ➔ Le passage des tournées (25 quartiers lettres et 5 tournées paquets) de 37 h 12 (version initiale) à 38 h 54 (ce que demandaient les grévistes). Cela représente donc 1 h 42 de plus par tournée, soit 51 heures de plus que dans le projet initial (l'équivalent de 1,45 emplois supplémentaires à 35 h 00) ;
- ➔ Le passage (mécanique) des positions de facteurs de cycle de 1,64 à 3,34 emplois (soit 1,7 emplois supplémentaires) ;
- ➔ Le passage (mécanique) du volant de remplacement de 8,5 volants à 8,64 emplois (soit 0,14 emplois supplémentaires) ;
- ➔ Le passage à 38 h 54 permet donc de maintenir 3,29 emplois de plus.

Ceci dit, par rapport au projet initial, le passage à 38 h 54 est finalement argumenté par la direction par :

- ➔ le fait que certaines tournées ne passeront pas en « mobylette », mais resteront « vélos » ;
- ➔ la position de travail aménagée (PTA) ne sera pas équipée en casiers hybrides du fait de la présence d'immeubles en nombre sur la tournée ;
- ➔ l'anticipation de l'évolution démographique sur 2008.

* Une compensation de 36 h 00 supplémentaires pour l'installation des nouveaux CHM (casiers hybrides modulaires) pour tous les titulaires de tournées au nom de l'apprentissage du nouveau casier ;

* Une compensation de 50 h 00 supplémentaires pour l'installation des nouveaux CHM pour tous les agents du volant de remplacement (rouleurs et facteurs de secteur) ainsi que pour les facteurs de cycle (du fait de leur changement incessant de tournées) ;

* Le paiement des heures supplémentaires constatées par les organisateurs au moment du bilan (septembre 2006) et non au 20 novembre (date du Copil) date initiale de la direction. Ce sont donc

trois mois d'heures sup en plus payées ! (Pour notre part nous revendiquons toujours le paiement des heures sup sur une période précédant l'accompagnement, car cela fait des mois voire des années que les agents font des heures sup gratuites) ;

* Outre le volant à 20 % du personnel remplaçable, 2 EAR sont affectés en permanence sur l'établissement (La Ferté Alais - Ballancourt - Mennecey) ;

* Les agents de la cabine bénéficient d'un samedi sur deux ou sur trois selon les positions. Une nouvelle étude va être faite sur les difficultés d'organisation soulevées par les agents. De nouvelles propositions seront faites la semaine prochaine ;

* Les jours de grève seront étalés sur trois mois ;

* Deux jours de grève sur les onze seront neutralisés au titre des négociations qui se tiennent depuis deux jours ! (C'est la moindre des choses en effet, alors que les grévistes, les usagers et les élus n'ont rien vu venir pendant une semaine, la direction refusant toute négociation !) ;

* D'autres éléments seront précisés au moment du CTP (validation du projet) ;

* Nous rappelons également qu'une tournée (Soisy-sur-Ecole) sera transférée à Milly CDIS, et que la tournée de Chevannes sera transférée à Mennecey.

La messe n'est pas encore dite !



Bulletin d'adhésion à la CFDT

NOM (M., Mme, Mlle) Prénom Date de naissance

Adresse personnelle

Code postal Ville

Etablissement Ville

Niveau de fonction Salaire net imposable Indice brut
ou grade de reclassement

J'adhère au syndicat CFDT SF3C, affilié à la Fédération Communication, Conseil, Culture.

Je souhaite un paiement automatisé des cotisations tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date Signature :